

train d'user le volume à le transporter ainsi à la Chambre. Je me souviens de ma stupéfaction, lors de mon arrivée ici en 1942, en constatant que les promesses faites 23 ans auparavant n'avaient pas encore trouvé leur application. Nous en sommes rendus à 47 ans maintenant. Ce devait être 48 ans et voilà qu'on porte cela à 49 ans. Pourquoi ne remet-on pas cela au 6 août 1969, à onze heures précises du soir? Il y aurait alors cinquante ans exactement que le congrès libéral adoptait, en 1919, la résolution proposée par un certain W. L. Mackenzie King et appuyée par un certain Arthur Roebuck.

**M. Baldwin:** Pourquoi n'en ferions-nous pas un projet du centenaire?

**M. Knowles:** A mon avis, il conviendrait que nous le fassions tandis qu'au moins l'un des parrains de la motion initiale est encore là; toutefois, M. Arthur Roebuck y sera peut-être encore dans 50 ans. Pourquoi a-t-on effectué ce changement? Nous savons que le ministre des Finances (M. Sharp) a d'abord signalé que son programme comportait la lutte contre l'inflation. Cet argument a été qualifié de non-sens par presque tous, sauf le ministre des Finances—mais il n'en est probablement pas moins persuadé. Après tout, l'assurance soins médicaux n'entraîne pas de si fortes dépenses de nouveaux fonds qu'elle puisse influer sur l'inflation. Mais le ministre des Finances lui-même a changé ses batteries. Pressé de questions par les libéraux lors de leurs réunions secrètes ou de leurs congrès, par des journalistes ou par d'autres il a été amené à fournir d'autres raisons. Il nous a dit une fois qu'il s'agissait de priorités. A un moment, tenant à la main le Livre bleu du budget des dépenses, il a demandé: quels crédits voulez-vous que nous supprimions pour que nous puissions pourvoir à l'assistance soins médicaux?»

Puis, le ministre a exhibé le projet touchant les pensions de vieillesse et a offert le choix entre l'augmentation des pensions de vieillesse et l'assurance frais médicaux. L'augmentation des pensions de vieillesse dont parlait le ministre pourrait être entièrement prélevée sur la caisse de la sécurité de la vieillesse. Relativement aux priorités, j'imagine que la télévision en couleur aurait sans doute pu attendre, si nous voulions économiser, de même que l'immeuble de la Défense nationale qui masquera les édifices du Parlement, ou la construction du second pipe-line transcanadien dans le Nord de l'Ontario aurait pu être préconisée, au lieu de le laisser aux États-Unis. Mais le gouvernement a choisi l'assurance frais médicaux, chose dont les Canadiens ont grand besoin, et l'a renvoyée au bas de la liste des priorités. Il est malheureux que le ministre des Finances

[M. Knowles.]

ne soit pas ici. J'espère que nous l'y verrons avant la fin du débat, ce qui lui donne amplement de temps, car chacun n'a pas encore dit sa façon de penser. J'espère que le ministre participera au débat et nous exposera son point de vue sur la mesure législative en question. Je souhaite que le premier ministre traite de la question, qui devrait intéresser le gouvernement au premier chef. Le ministre des Finances a peut-être approché de la vérité quand, selon les nouvelles parues dans un journal, il a déclaré que non seulement l'inflation et d'autres motifs étaient en cause, mais encore que le gouvernement devait montrer au monde des affaires qu'il est digne de confiance. A mon avis, il en a presque trouvé la raison, à savoir que le ministre des Finances s'intéresse plus à ses rapports avec le monde des affaires qu'aux besoins de la population du pays. (*Applaudissements*)

De fait, nous nous souvenons tous que, durant la campagne électorale, le député d'York-Scarborough (M. Stanbury), le député d'Hamilton-Est (M. Munro), le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le premier ministre et le ministre de la Défense nationale (M. Hellyer) ont dit que nous aurions l'assurance frais médicaux pour le 1<sup>er</sup> juillet 1967. Qu'a dit le ministre du Commerce de l'époque, aujourd'hui ministre des Finances, durant la dernière semaine de la campagne? Il ne donnait que son opinion personnelle, mais il a dit que cela ne serait peut-être pas possible, parce qu'il n'y aurait peut-être pas assez de médecins et d'argent, et que le régime d'assurance frais médicaux devrait peut-être attendre un an ou deux. Voilà que la vérité se fait jour. Tant qu'il s'agit de dépense d'argent, l'autorité principale de ce gouvernement, c'est le ministre des Finances. Même lorsque tous les autres dirigeants libéraux disaient à la population, durant la campagne électorale, qu'elle profiterait du régime d'assurance frais médicaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1967, il jetai des doutes sur cette promesse. Rien d'étonnant que lorsque j'ai dit au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social devant le comité dont j'ai parlé tantôt qu'on va se renvoyer le régime d'assurance frais médicaux pendant trois ou quatre mois, il m'ait répondu sur un ton plaintif: «Je sais.»

Monsieur l'Orateur, c'est une journée sombre pour le pays, car la conduite indécrite du gouvernement dénote de l'indifférence à l'égard des besoins des citoyens. Ceux-ci subissent maintes privations. La hausse du coût de la vie a de graves répercussions sur leur santé et leur bien-être. Le gouvernement doit faire quelque chose à ce sujet; il doit notamment améliorer le sort de la population en